



Jours fériés temps partiel

Par **valerie**, le **18/05/2009** à **10:49**

Bonjour, rnje travaille a temps partiel dans une pharmacie, le lundi et le mardi. Il me restait a prendre 1 jour sur mes congés payés et j'ai demandé a prendre cette journée le mardi 14 avril 2009 sachant que le lundi de paques est férié. Sur ma fiche de paye je viens de constater que l'on m'a enlevé 1 semaine du 14/04 au 20/04 inclus. rnMa question est....pourquoi le 20/04 alors que j'ai travaillé et pourquoi m'enlever 6 jours au lieu d'un seul car maintenant au lieu de 0 je me retrouve avec "4 jours pris " sur la "période en cours". dans ces conditions il n'y avait aucun moyen pour moi de prendre cette journée. rnmerci pour votre aide rnvalérie

Par **Visiteur**, le **18/05/2009** à **10:54**

bonjour, rnnil y a certainement une grosse-petite .. erreur de la part du service paye.. rn rnquand on prend 1 jour de congé on ne décompte qu'un jour... rn rn si vous aviez été en congé du mardi 14 avril au lundi 20 (date de reprise) on vous aurait décompté 5 jours